

Article 3 : Compétences requises

Le Monteur doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Maitrise de l'exploitation des bancs de montage : analogique, numérique, virtuel;
- Maitrise de l'étalonnage ;
- Maitrise des logiciels de montage ;
- Niveau pratique en console de mixage ;
- Niveau pratique des appareils audiovisuels : disques durs, DNS, nouvelles technologies ;
- Notions en signal numérique ;
- Maitrise de l'arabe et du français ;
- Notions en anglais ;
- Bonne mémoire visuelle et auditive.

❖ **Comportementales :**

- Réactivité et efficacité ;
- Sensibilité artistique ;
- Sens du relationnel ;
- Sens de l'observation ;
- Etre dynamique, polyvalent, rigoureux, organisé ; motivé, curieux, ambitieux, faire preuve d'initiative et être attentif aux détails

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Les postes sont basés à Rabat

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test oral et d'un test pratique.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

$$\text{Note Finale} = \text{Note du test oral} * 0,4 + \text{Note du test pratique} * 0,6$$

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et français	20 minutes
TEST PRATIQUE	Montage d'un projet audio vidéo (Mise en situation).	Note/20	Arabe et français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque diplôme (en un seul fichier).
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.
- Une (1) copie certifiée conforme de chaque attestation d'expérience (en un seul fichier).

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le ~~.....2.8. MARS 2024~~

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

13 MARS 2024

Faïçal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision